

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



31 janvier 2020

Source : site de la commune

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- mot de bienvenue de la FE 53 ;
- rapport moral ;
- rapport d'activités ;
- rapport financier ;
- approbation des rapports ;
- élections ;
- échanges avec la salle ;
- verre de l'amitié ;
- conférence sur les pesticides.



- Mot de bienvenue de la FE 53
par le secrétaire de la FE 53



QUI ADHÈRE À LA FÉDÉRATION ?

25 ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES représentant environ un millier d'adhérents

- ❖ Mayenne Nature Environnement (MNE)
- ❖ Entre Taude et Bellebranche
- ❖ Les Bruants
- ❖ Jamais de porcherie industrielle à Arquenay
- ❖ Place au vélo
- ❖ Les amis de la Vaudelle
- ❖ L'APEC (Association pour la protection de l'environnement de Brée, Montûrs et Saint-Ouen-des-Vallons)
- ❖ Ville campagne Bois Gamats
- ❖ Le CRI 53 (ex-Préaux Environnement)
- ❖ Le Bel Air de la Ricoulière
- ❖ Pour l'environnement et la nature protégée (Saint-Georges Buttavent)
- ❖ Collectif pour la sauvegarde de la Charnie
- ❖ Rocade Nord Pays de Château-Gontier : pourquoi ?
- ❖ Bonchamp Bon Air
- ❖ 2 APC (Association Air Pur Craonnais)
- ❖ ADTEC (Association de défense du territoire craonnais)
- ❖ Collectif de défense de Saint-Michel-de-Freins
- ❖ CLACPECEB (Comité local contre le projet de centrale d'enrobé à Bonchamp)
- ❖ Bien vivre à Fomentières
- ❖ Evron Défense Environnement
- ❖ Bien vivre sur les hauteurs de Saint-Jean-sur-Mayenne
- ❖ Pays de Loiron Environnement
- ❖ Vents citoyens
- ❖ Collectif « Qualité de vie et droit de savoir à Sainte-Suzanne et Chammes" »
- ❖ Collectif 53 pour le bien être des citoyens et des animaux



OÙ EST IMPLANTÉE LA FE 53 ?



➤ Rapport moral

par un administrateur de la FE 53



➤ Rapport d'activités

par un administrateur de la FE 53



➤ Rapport d'activités

7 GROUPES DE TRAVAIL

- ✓ CARRIÈRE & EXPLOITATION MINIÈRE
- ✓ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- ✓ ICPE – ÉLEVAGE & INDUSTRIE
- ✓ MÉTHANISATION
- ✓ DECHETS
- ✓ EAU ET POLLUTION
- ✓ ORGANISATION INTERNE



CARRIERES EXPLOITATIONS MINIERES

Avertissement

Pour élaborer le rapport d'activités de la FE 53, chaque association ou collectif ou adhérent individuel a dû envoyer le sien.

Certains rapports d'activités sont d'une telle densité qu'il est impossible en AG de tout lire. Cependant, les comptes rendus sont affichés entièrement dans ce document, ce qui permet à chacun d'y revenir à sa guise.



« MISE A NIVEAU » CARRIERES
CA FE53 du 6 Décembre 2019

Nomenclature des Abréviations

CDNPS Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

CS Comité de Suivi

CDPENAF Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

AP Arrêté préfectoral

Composition de la CDNPS selon AP du 1^{er} Avril 2019

Jean-Paul BEILLARD et Roger GODEFROY, sont membres titulaires
Benoît DUCHENNE et Philippe LAMBERT sont membres suppléants

21 Carrières en Mayenne (voir le tableau des carrières)

17 Carrières ont l'obligation selon leur AP de mettre en place un comité de suivi.

16 CS sont mis en place, la CARRIERE DE BEAUCE à St Georges Buttavent se déroband à cette obligation car elle estime qu'elle a très peu d'activité.

FE53 ou quelquefois encore MNE sont conviés à ces CS.

Jean-Paul BEILLARD participe aux CS de 15 carrières, accompagné de Roger GODEFROY et quand cela est possible avec les associations FE 53 :

- Bien vivre Nord Mayenne,
- Collectif Charnie,
- Le Bel Air de la ricoulière,

L'association Entre Taude et Bellebranche participe au CS de la carrière MEAC à Bouère



Les principales contraintes des carrieres :

- Dégradation des nappes et cours d'eau par les rejets au milieu naturel.
- L'assèchement des nappes phréatiques par le rabattement.
- Les retombées de poussières par la circulation des engins et les installations.
- Le bruit par les installations de concassage.
- Les tirs de mines par les vibrations et le ressenti de l'onde de choc.
- Les aménagements paysager très souvent délaissés.

Les Pollutions rencontrées.

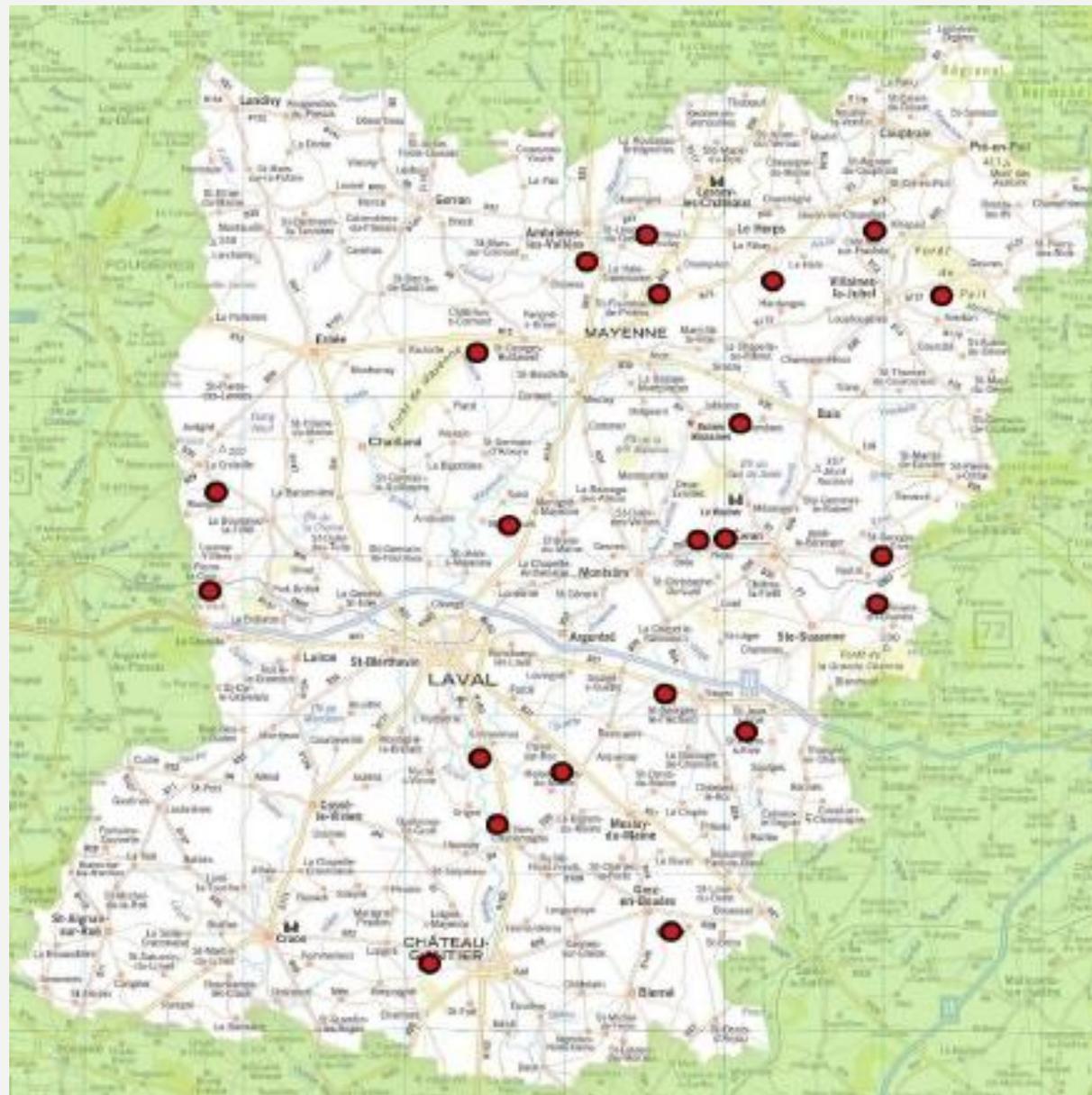
- CARRIERE CHAFFENAY – Entrammes : Poussières installations - Rejet direct eaux de surface partiellement dans la Jouanne.
- CARRIERE BAGLIONE – Maisoncelles du Maine : Rejet MES ruisseau du Blairon – PH élevé.
- LAFARGE GRANULATS – Marigné Peuton : Extension défrichage de 26 Ha de bois et destruction de 41.7 Ha de zone humide.
- CARRIERE BAGLIONE – St George le Flécharde : Rejets MES - Colmatage du ruisseau en aval, 2 dépôts de plainte toujours sans résultat.
- FACO – Vaiges : Perte du ruisseau de Langrotte.
- SAS PIGEON CARRIERES – La Croixille : Rejets MES
- CARRIERE CHAFFENAY – Montflours : Transport routier

- LHOIST FRANCE OUEST – Neau *Geslin* : Carrière en fin de vie – Bassins dépassement DCO – Bruit dépassement Emergence – Rejet MES rivière la Jouanne.
- LAFARGE CIMENT – St Pierre la Cour : Demande de déclassement du bois de la Gravelle zone NC au lieu de NF – 2 tirs de mine de 50 000 t par semaine – 1 incident de tir très sérieux – Détournement du ruisseau sans plantation de ripisylve – Centrale solaire en pré étude de 12 Mégawatt.
- LHOIST FRANCE OUEST -.Torcé Viviers en Charnie : Perte du Ruisseau de l’Ambriers depuis 2014 – Poussières – baisse de la nappe Phréatique – rejet MES dans ruisseau de l’Ambriers
- CARRIERES DE VOUTRE – Voutré : Rejet constant MES ruisseau du Merdereau – PH rejet, 8 corrections a prévoir – Rejet de Poussières – Bruit dépassement émergence – Zones humides compensatoires à réalisé – Trafic camions 200 jour.
- CARRIERE BAGLIONE – Averton : Baisse de la nappe phréatique – Végétalisation qui traine – Surveillance des digues du ruisseau du Moulindu Bois.
- CARRIERE CMGO– La Haie Traversaine : Vente avec Extension en prévision – manque de transparence du CS
- SAS PIGEON CARRIERES – Montreuil Poulay : Peu d’information en CS – pas de schéma des circuits eaux ni de bilan des piézomètres – un projet de forage proche est porté par le syndicat d’eau, qu’elle incidence sur le forage de la carrière ?

REMARQUES :

CETTE ANNEE ENCORE ABSENCE QUASI GENERALE DES SERVICES DE L’ETAT AUX CS.
PREVISION POUR 2020 DE REORGANISATION DE LA DREAL EN 4 POLES SUR 3
DEPARTEMENTS DONT UN POLE POUR LA MAYENNE.

CARRIERES EXPLOITATIONS MINIERES



21 carrières sont
en exploitation
en MAYENNE.



Les 21 carrières en Mayenne

Mise à jour : 5 décembre 2019

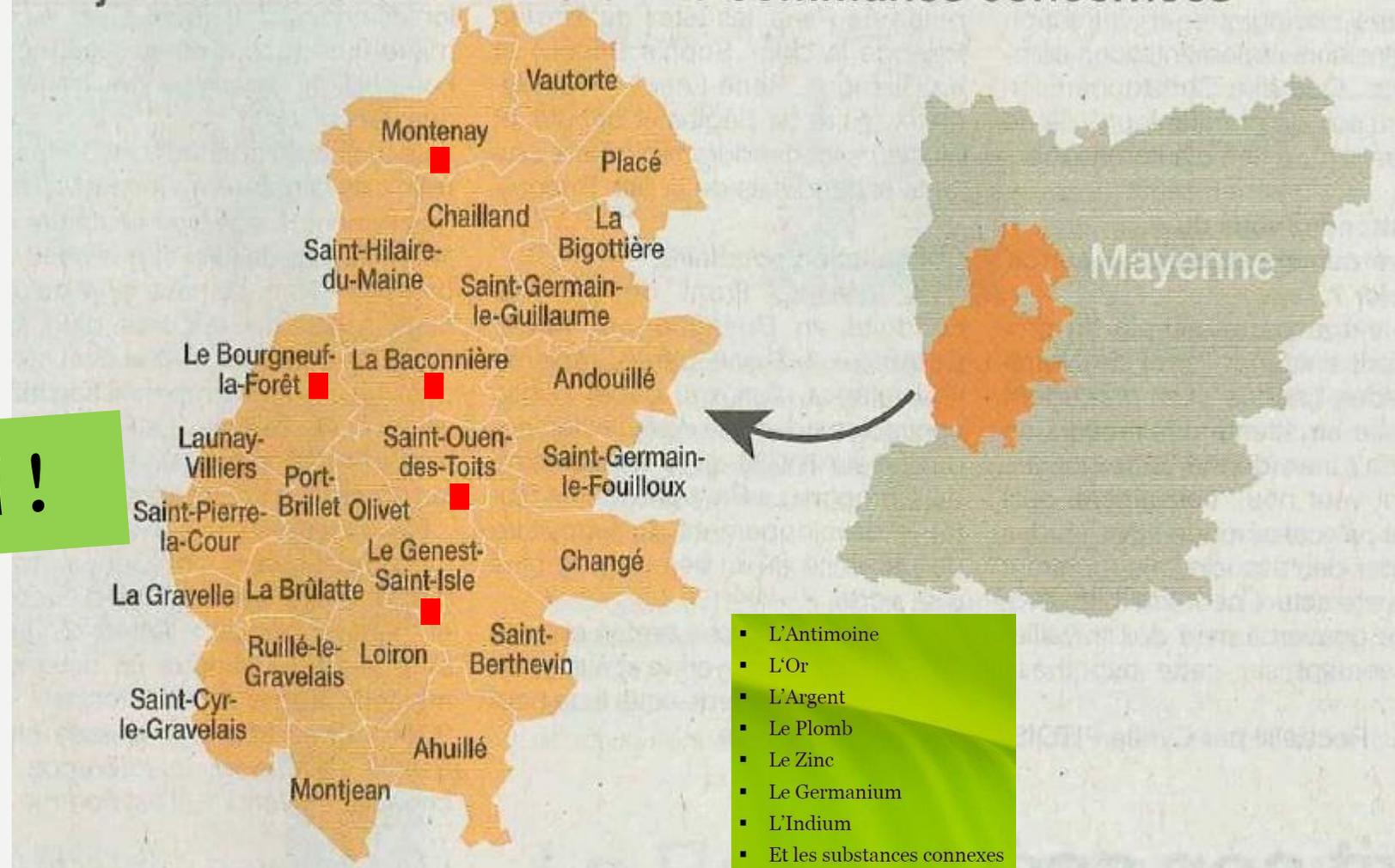
21 carrières sont
en exploitation
en MAYENNE.

Commune	Carrier	Matériau	suivi	délégués	Remarques	Date dernier CS
Sud Mayenne						
BOUERE	MEAC SAS	Blocs marbres	ETB	JV / AB		
ENTRAMMES	SA CHAFFENAY	Roches massives	FE 53	JP B / RG		
MAISONCELLES DU MAINE	BAGLIONE SAS	Sables	FE 53/MNE	JP B / RG	Contrat nature MNE	
MARIGNE PEUTON	LAFARGE Granulats	Sables	FE53	JP B		
St GEORGES LE FLECHARD	Carrières de St GEORGES	Roches massives	FE53	JP B		
VAIGES	FACO	Calcaires	FE53	JP B		
VILLIERS CHARLEMAGNE	HERVE SAS	Roches massives	Absence de CS			
Centre Mayenne						
La CROIXILLE	SAS PIGEON Carrières	Roches massives	FE 53	JP B		
MONTFLOURS	SA CHAFFENAY	Roches massives	FE 53	JP B / RG		
NEAU - Geslin	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B	CLCS Fours / CS Carrière	
NEAU/ BREE - la Gare	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B		
St PIERRE LA COUR	LAFARGE Ciment	Cimenterie	FE 53/MNE	JP B	CLCS Fours / CS Carrière	
TORCE VIVIERS EN CHARNIE	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B / LD		
VOUTRE	Carrières de VOUTRE	Roches volcaniques	FE 53	JP B / LD		
Nord Mayenne						
AVERTON	BAGLIONE SA	Roches volcaniques	FE 53	JP B / DG		
HAMBERS	STAR	Roches massives	Absence de CS		Absence de CS	
LA HAIE TRAVERSAINE	CMGO	Roches massives	FE 53	JP B		
MONTREUIL POULAY	SAS PIGEON Carrières	Sables	FE 53	JP B		
St FRAIMBAULT DE PRIERES	BAGLIONE SA	Sables et graviers	Absence de CS		Contrat nature MNE	
St GEORGES BUTTAVENT	Carrières de BEAUCE	Roches massives	FE53	JP B	Pas mise en place du CS	
VILLEPAIL - JAVRON	GRANULAT EXPANSE DE LA MAYENNE	Roches massives	Absence de CS			

JP B (Jean Paul BEILLARD) – RG (Roger GODEFROY) – JV (Jean VAUZELLE) – AB (Albert BADIER) – LD (Laurent DESPREZ) – DG (Daniel GRIVOT)

DOSSIER PERM OLIVET

Projet de recherche minière : 26 communes concernées



C'est fini !

DOSSIER PERM OLIVET

Pays de Loiron Environnement

Autres Dossiers :

Rapport d'activités simplifié (année 2019)

Organisation d'un débat public "Transition énergétique et aménagement du territoire" (Le Genest St Isle 27/02)

Soirée publique Habitat et transition énergétique (construction, rénovation, isolation) (Olivet : 18/11)

Participation au PLUI du Pays de Loiron (déposition à l'enquête publique, rencontre avec les élus à propos du déclassement du bois des Effretais)

Réunion d'information sur le projet éolien de St|hilaire du Maine (Le Genest St Isle 27/11)

Participation à l'opération coquelicots

Participation au collectif bocage

Participation au CA de FE53



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



ONDES MAGNÉTIQUES

Participation très active d'un administrateur de la FE 53 à l'Association Nationale Animaux Sous Tension (ANAST), courants vagabonds, et toutes perturbations dues aux installations produisant des ondes électromagnétiques qui impactent les élevages, et les individus.



La FE53 participe à la commission préfectorale de la CDAC (commission départementale d'aménagement commercial de la Mayenne) agrandissement de Brico-marché à St Fort, Super U à Evron (4 réunions en 2019)



ACTIVITE 2019 de « Place au vélo »

Communication :

- **presse écrite (OF, C de la M., « Laval la ville »), radios**
- **expo/stands (maison des assoc., entreprises TDVet Holvia porc, départ Boucles de la Mayenne sur stand CM, Festi'gamats, cité administrative, forum des associations),**
- **gilets fluorescents PAV, panneaux mobiles sur le respect des sas vélos, réunion (TEM/DDT/CD)**
- **Baromètre des villes cyclables (enquête)**

Apprentissage/ remise en selle/ formation :

- . **3 adultes en séances particulières.**



LE VÉLO

. Collège P. Dubois : contrôle technique des vélos et interventions devant 9 classes de 6^e et 5^e

. Conseil départemental : sensibilisation et accompagnement d'agents du C.D. en groupe en ville (Laval et Mayenne) et découverte par les agents des VAE mis à leur disposition.

Bourse aux vélos :

97 vélos exposés, 69 vendus, 68 propriétaires dont 21 hors de Laval

Bricovélo : 8 séances d'ateliers participatifs avec Bicyclem

Balades :

- une avec le service patrimoine de la ville pour l'encadrement (à Grenoux)



LE VÉLO

- 10 balades urbaines en soirée

Concertation :

Laval-Agglomération, Laval, visite de terrain avec 2 élus à vélos (2h),
opération « cœur de ville » en projet,

DIVERS :

- . Vélo Agglomération Rétro (organisée par l'office de tourisme)
- . projet « Patavoie » ou voie J. Verne avec Maison de l'Europe et Samuel Pinon (véloroute des Pays de la Loire à Bruxelles)
- . Sensibilisation à l'éclairage des cyclistes, (2 soirs)
- . Comptage des cyclistes (130 en 1h, bon nombre),
- . Promotion du programme ALVEOLE avec les bailleurs sociaux (financement de parkings vélo),
- . Installation des 20 panneaux mobiles sur les distances de dépassement des cyclistes



LE PLUi de LAVAL AGGLO

3 PMN

Rapport d'activité :

- participation aux réunions des PPA pour élaboration du PLUi Laval-Agglo.
- collaboration au collectif bocage et action de préservation du bocage contre la fibre.
- participation à l'avis des PPA au PLUi Laval-Agglo pour MNE et FE53.
- participation à l'écriture de la déposition MNE/FE 53 à l'enquête publique PLUi Laval-Agglo.
- soutien et aide à des particuliers dans leurs dépositions à l'enquête publique PLUi Laval-Agglo.

LE BOCAGE

Un écocide inconscient ! – la lettre ouverte aux
mayennais du Collectif Bocage 53

leglob-journal.fr 12 décembre 2019

<https://leglob-journal.fr/un-ecocide-inconscient-la-lettre-ouverte-aux-mayennais-du-collectif-bocage-53/>



Leglob.journal du 12-12-2019

11 associations
34 adhésions individuelles

LE BOCAGE

Les Amis de la Vaudelle 2019

Pour commencer l'année sous le signe de l'arbre, notre AG a accueilli Jean-Marc Lalloz, du Collectif Bocage 53. Grâce à sa présentation aussi détaillée qu'engagée, nous avons appris à mieux connaître ce paysage bocager si typique de notre région, ainsi que les menaces qui pèsent sur lui. Cartes et études à l'appui, Jean-Marc nous a démontré comment un bocage préservé et bien entretenu est notre allié indispensable pour lutter contre les défis climatiques et écologiques qui se font déjà sentir.

En mars, nous nous sommes retrouvés au Moulin pour regarder le film *Le Loup dans la Bergerie*, qui décrit le cycle de vie du frelon asiatique et sa prédation sur les abeilles. Nous avons tous été marqués par les images tournées au micro-drone, qui ouvrent une fenêtre étonnante sur la vie dans les nids et dans les ruches environnantes.



Comme tous les ans, le retour des beaux jours nous a vus sortir pour remettre en état les chemins après l'hiver. En plus de l'entretien des chemins de Beauvais, de la Thébauderie et du Hallier, nous avons commencé à débroussailler le chemin de la Boutinière. Nous espérons remplacer le vieux pont en bois sur la Vaudelle cet été pour rouvrir ce beau détour qui relie Saint-Thomas aux itinéraires de Courcité.

LE BOCAGE

La traditionnelle Fête de la Vaudelle a eu lieu cette année à la Basse Corbière chez Sonia et Ed, que nous remercions encore une fois pour leur accueil parfait. Une bonne centaine de personnes ont partagé un repas champêtre avant de s'installer sous les arbres pour jouer aux jeux en bois de Payaso Locco et assister à une pièce de théâtre : *Le Progrès Progresse*, avec le comédien Jérôme Rousselet de la Compagnie Papakaze. La pièce montrait une vision bien déjantée de l'avenir agricole en nous faisant beaucoup rire, et réfléchir tout autant !

Rendez-vous le 28 juin 2020 à la Petite Touche pour fêter la Vaudelle ensemble avec la même formule : repas de midi suivi de jeux et d'animations l'après-midi.

En collaboration avec le Conseil de la Randonnée des Coëvrons, plusieurs membres de l'association ont participé cet automne à un inventaire des chemins pour préparer la nouvelle campagne de fléchage. Une signalétique plus claire et des dépliants descriptifs aideront à rendre nos beaux chemins plus accessibles dès le printemps.



Au niveau de la Communauté de Communes, encore, 2019 a été l'année de la consultation publique sur le Plan d'Urbanisme. Nous nous sommes mobilisés pour déposer plusieurs contributions en faveur de la conservation des milieux naturels, en particulier le bocage et les chemins qui font l'histoire et la richesse de notre paysage.



Pour changer d'ambiance, lors de notre prochaine AG nous vous proposons une sortie au Grand Nord. Vendredi 21 février 2020 notre voisin de St-Pierre sur Orthe, Didier Drouet, écrivain voyageur, viendra discuter avec nous de ses multiples voyages dans l'Arctique et le Groenland, où il a habité plusieurs années avec des Inuits. Si vous êtes impatients de découvrir cet univers, vous pouvez d'ores et déjà vous plonger dans son livre *Esquimau toi-même !* paru en 2018. A lire au coin du feu...

RAPPORT D'ACTIVITES DE L' ANNEE 2019

Réunions des conseils d'administration : Depuis la dernière assemblée générale de décembre 2018, le conseil d'administration s'est réuni quatorze fois dont deux séances extraordinaires.

- **Rencontres citoyennes (RID)** : Le CA s'est donné pour objectif de faciliter et d'organiser des rencontres citoyennes appelées : RID (réunion d'information décentralisée). Les objectifs de ces réunions : informer les participants (tes) sur l'évolution des projets, initier la création de clubs d'investissements spécifiques les CIERC (club d'investissement des énergies renouvelables citoyennes) ; recueillir les promesses de participation éventuellement.

Des réunions se sont tenues en novembre à Mayenne, St Hilaire du Maine, Azé, Evron, Craon, Le Genest ST Isle, Laval, Fougères et La Baconnière.



Nos participations aux Evènements : Des membres du CA ont participé aux événements suivants :

- 4 mai « Sortir du Nucléaire » au Bois de l'Huisserie
- 1er septembre : Forum des associations de Laval
- 7 novembre : Soirée-ciné à Château Gontier
- 3 décembre , soirée ciné à Montsûrs

Notre communication en 2019 : Hormis nos participations aux évènements et rencontres citoyennes qui sont déjà de bons vecteurs de communication, Vents Citoyens et sa commission Communication ont préparé et adressé en juin dernier, à 690 sympathisants, **l'éolien n° 9**.

PARC EOLIEN DE ST HILAIRE DU MAINE avec le développeur ABOWIND :

L'enquête publique a eu lieu du 10-12-2018 au 10-01-2019, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet le 10 février 2019 ; durant l'enquête, le commissaire a reçu près de 70 expressions favorables par mail ou courriers, contre une défavorable reçue du Rhône par des anti-éoliens.

Le Préfet de la Mayenne a autorisé le 5 juillet 2019 la SNC ferme éolienne de ST Hilaire du Maine à exploiter un parc de quatre éoliennes.

Parallèlement, nous avons signé une convention avec Abowind le 28 février 2019 qui a eu pour objet de clarifier les prestations effectuées par Vents Citoyens dans la réalisation du projet, de déterminer la rémunération due par Abowind à Vents Citoyens dans la réalisation de celles-ci, et de fixer une période d'exclusivité de 6 mois pour les négociations entre Abowind et Vents Citoyens. Cette période de six mois a commencé mi-juillet (date d'affichage de l'arrêté en mairie) pour s'achever mi janvier 2020.

Au premier semestre, notre conseiller juridique a préparé un projet de statuts pour la nouvelle SAS à créer qui a été étudié en commission et aux CA des 21 avril et 20 juin.



VENTS CITOYENS

Par courriers et courriels du 9 mai, nous avons informé les collectivités partenaires et SEM de l'évolution du projet (région, département, intercommunalité d'Ernée, commune de ST Hilaire du Maine, Territoire d'Energie 53 ...)

L'association Vents de Colère s'est manifesté après l'enquête auprès du Préfet de la Mayenne, ce qui a suscité de l'inquiétude du développeur ; nous avons pris contact avec le président de cette association et les échanges se sont déroulés dans un climat apaisé.

En amont de la rencontre fixée le 22 octobre avec Abowind ayant pour objet le prix d'acquisition du parc, une réunion s'est tenue le 8 octobre avec nos partenaires la Caisse des Dépôts et Energie Partagée à laquelle s'est joint Territoire d'Energie 53 qui a exprimé la volonté d'investir dans ce parc à nos côtés. De la rencontre avec Abowind le 22-10, aucun accord n'a été trouvé pour le prix de cession (l'écart entre notre offre et leur valeur marchande du parc était trop important : 5 millions d'euros) ; les deux parties ont décidé de revoir leur business plan et de se rencontrer à nouveau en novembre.

Une visio-conférence est organisée le 8 novembre par Abowind dans les locaux de Territoire d'Energie 53 avec la participation de tous nos partenaires. Nous faisons part à Abowind d'une différence notable dans le prévisionnel de productible annuel : Vents Citoyens table sur un productible de 25 300 MGW contre 28 700 pour Abowind.

Etant donné leur engagement auprès de la municipalité de ST Hilaire du Maine, Abowind nous a fait une nouvelle proposition le 14 novembre 2019 pour l'acquisition de 25 % des parts sociales de la société de projet aux conditions suivantes :

- valeur globale du projet évaluée par Abowind : 21 millions d'€
- dont crédit bancaire : 17 millions d'€
- soit un montant total de fonds propres de 4 millions d'€
- 25 % détenus par la SAS citoyenne Vents Citoyens : un million d'€
- 75 % détenus par Abowind soit 3 millions d'€

Réuni en séance extraordinaire le 20 novembre, le CA a accepté, à la majorité, cette proposition du développeur.



Nous avons exprimé auprès d'Abowind une forte intention de choisir comme « acheteur-agrégateur » de l'électricité produite la société Enercoop : sur ce point aucune objection de la part d'Abowind mais il faudra obtenir l'accord du financeur. De la prime de gestion « Enercoop », nous espérons obtenir une bonne part pour l'association Vents Citoyens qui permettra de financer de la communication autour de ce parc auprès de tout public et diverses actions pour développer les énergies renouvelables sur le territoire. Nous avons souhaité que le siège social de la société de projet soit domicilié en Mayenne : aucune objection d'Abowind

Nous avons rencontré le 8 janvier dernier, un représentant d'Enercoop.

Une récente visio-conférence (16 janvier) avec Abowind a permis d'actualiser le calendrier prévisionnel des travaux -mise en service projeté en novembre-décembre 2020-. ; de rappeler nos demandes pour l'ensemble des contrats (développement, maintenance...), de confirmer la participation de nos partenaires (Energie Partagée et TE53) dans la future SAS citoyenne ; d'être informé de leur négociation avec les banques, des formes de constitution du capital et des modalités de notre communication auprès des médias et du public.



PROJET DE PARC EOLIEN – sur les communes d’Argentré-Bonchamp-Louverné avec le développeur IEL – ST Brieuc:

Le 10 janvier 2019, nous avons rencontré les maires concernés par ce projet et des responsables politiques et administratifs de Laval Agglomération . Suite à cette rencontre, nous avons été invité à leur adresser un dossier complet sur ce projet tant juridique, administratif que technique . Nous l'avons réalisé avec le soutien logistique d'IEL ; Ce dossier a pour finalité d'étudier la faisabilité d'implantation de deux éoliennes sur le nouveau parc économique« Grand Ouest ». Ces deux éoliennes permettraient la réalisation d'un parc de cinq éoliennes ; en effet IEL a obtenu les accords fonciers pour les trois premières sur des parcelles appartenant à des privés.

Ce dossier a été adressé fin février à Mrs Zochetto et Bordes respectivement président et vice-président de Laval Agglomération ; Mrs Boivbouvier, Poisson, Lefort, respectivement maire des communes de Louverné, Bonchamp et Argentré.

Dans le cadre de la révision du PLUI de Laval Agglomération, nous avons rencontré le vice-président en charge de ce dossier, Mr Guérin, maire de Parné sur Roc et du chargé de mission du PLUI , nous leur avons remis le même dossier ainsi qu'au commissaire enquêteur afin de le sensibiliser sur ce projet de parc éolien sur les 3 communes de l'agglomération.

Le 25 novembre, nous avons rencontré la chargée de mission Climat-Energie de Laval Agglomération Mme Ricou. Elle s’est engagée à organiser une rencontre début décembre entre IEL, Territoire d’Energie Mayenne, Vents citoyens, le Conseil départemental, des élus de Laval Agglo, Mme Rivière responsable du service économique de Laval Agglo et Claire Legrand d’ECPDL pour étudier la faisabilité technique d’implantation de deux éoliennes sur le nouveau parc économique « Parc Grand ouest » sur les communes d’Argentré- et Bonchamp.

Autres activités et formation : Nous avons participé à la rencontre organisée par ECPDL (énergie citoyennes en Pays de la Loire) le 30 avril et à une formation à Angers le 16 mai ;

Adhésions : En conclusion de ce rapport, nous étions, en 2019 , 95 adhérents.

Le secrétaire



LA LGV

1 – Les Sarthois échouent dans leur tentative de remise en cause du décret de nov. 1999 sur le calcul des nuisances sonores.

2 – Suite à l'étude du CGEDD, un plan de traitement des nuisances sonores a été mis en place.

3 – L'avocat du CRI 53 et des 73 plaignants de la Mayenne a déposé un référé expertise en octobre 2019. On attend la nomination d'un expert.



ÉLEVAGE & INDUSTRIE

APROCHIM

*Paru dans le
Haut-Anjou ?*

*Mais non ! C'est la
revue nationale
Actu-Environnement
(23-01-2020)!*

Un nouveau sinistre dans l'établissement Aprochim en Mayenne

Un nouveau sinistre dans l'établissement Aprochim en Mayenne

Risques | 23 janvier 2020 | Laurent Radisson



© Studio Laure

APROCHIM par ETB

Vendredi soir une quarantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'association environnementale Entre Taude et Bellebranche.

En première partie, Monsieur Pierre Lemesle est venu développer devant les adhérents de l'association le projet du collectif « les chemins de traverse 53 ». Ce collectif œuvre notamment pour protéger les chemins pédestres et les haies de nos bocages. Cette intervention fait notamment écho à des décisions de ventes de chemins ruraux contestées sur la commune de Grez en Bouère et à la mise en œuvre d'un PLU intercommunal dont les mesures concrètes de protection de l'environnement sont encore très floues

Par la suite Danielle Mothais et Benoit Marichal, tous deux co-président(e)s d'Entre Taude et Bellebranche, ont présenté le travail de l'association au cours de l'année 2018 : protection des haies, suivi du plui de Meslay-Grez et suivi des deux usines locales classées SEVESO, BRENNTAG et APROCHIM.

Aprochim a encore malheureusement occupé le devant de la scène. Après la grave explosion d'octobre 2017, explosion qui a engendré une pollution du milieu pendant plusieurs mois, l'usine a d'abord été mise en demeure en avril par l'Etat de respecter son arrêté préfectoral. L'usine ayant à nouveau polluée en juillet, août et septembre la préfecture a alors travaillé à un arrêté de suspension de l'usine.... qui ne sera jamais mis en œuvre car durant un seul mois (novembre) l'usine réussira à respecter ses engagements avant de les dépasser à nouveau dès décembre 2018 !

L'association est absolument effarée par cette impuissance de l'Etat, cette absence totale de gendarme alors que tout à chacun peut facilement constater les nombreux dépassements qui ont encore jalonné l'année 2018.

Cette absence de décision doit nous amener à réfléchir à d'autres modes d'actions d'autant que les dépassements restent récurrents.

Le nouveau CA reconduit à l'identique, moins M. Vauzelle, qui aspire à prendre un peu de repos bien mérité, réfléchit à de nouvelles modalités d'actions pour qu'enfin la société Aprochim soit contrainte de respecter ses engagements environnementaux. Il est plus que temps qu'agriculteurs et riverains ne soient plus les perpétuelles variables d'ajustement.



ENQUÊTES PUBLIQUES

ADTERA BILAN 2019

Collectif 53 est devenu ADTERA en Mai 2019 Association de Défense du Territoire des Avaloirs, actuellement 6 membres ont une cotisation à jour.

AXES des actions menées en 2019 :

- Elevages industriels : contributions aux enquêtes publiques ICPE, alertes suite à la veille sur le site de la Préfecture...
- Méthanisation : formation et vigilance - PLUi et haies - Contributions au niveau national en réseau avec d'autres associations

Pour 2020

ELEVAGES INDUSTRIELS

Le collectif 53 est intervenu sur le département de la Mayenne mais ADTERA a choisi de n'apporter de contributions que sur son seul territoire et d'alerter FE53 sur les projets concernant les autres territoires. Puisqu'il faut faire face à d'autres attaques concernant l'environnement.

1. TERRENA : en janvier. Suite à la contribution dénonçant le projet d'élevage de canards de barbarie à Charchigné portant le logo Terrena, en commun avec le collectif Plein Air, un courrier a été adressé à la direction de Super U et à celle de Terrena pour dénoncer ce projet en contradiction avec les valeurs affichées par les « nouveaux agriculteurs »
2. En janvier : contribution concernant le projet d'élevage avicole de l'EARL du Bois Joli à Juvigné en ZAR, à proximité d'une zone humide, tant sur le bien-être animal que sur la dégradation du paysage, de la consommation d'eau que du CO2 lié aux transports non comptabilisé etc
3. En mars : Contribution concernant le projet d'élevage avicole de 39943 emplacements à Bourneuf la forêt pour les mêmes questions de BEA, de consommation d'eau par forage, de proximité de zone humide et usage d'énergie fossile...
4. Idem à Saint Georges le Flécharde avec 39600 emplacements en relevant la non prise en compte de l'ammoniac dans l'évaluation des nuisances, les fumières non couvertes et le risque d'écoulement des jus...
5. Alertes pour FE53 : élevage de 500 veaux de boucherie puis de 3 élevages de porcs ICPE. Dont 1 à Courcité sur lequel ADTERA a pris des renseignements concernant la modification annoncée des effectifs.
6. Août : contribution de Soutien (critique sur la consommation d'eau, les haies à restaurer etc..) à un projet d'élevage (passage en bio) de vaches laitières près de Pré en Pail. Le porteur de projet a adressé une lettre, répondant à nos questionnements en apportant des éléments positifs. Contact sera pris dès acceptation du projet élaboré avec la chambre d'agriculture.



ENQUÊTES PUBLIQUES

METHANISATION

ADTERA a eu connaissance d'un projet porté par la CCMA concernant la construction d'un méthaniseur pour injection de gaz dans le réseau de Villaines la Juhel. Une étude a été lancée et un groupe d'agriculteurs s'est constitué.

Organisation de 3 rencontres à Villaines la Juhel avec FE53 pour une formation interne concernant la méthanisation et les questions associées.

Les samedis 9 mars, 4 mai et 9 juin a donc eu lieu une visio-conférence avec Henry Legoas d'ENGIE. Ces échanges ont permis d'apporter des réponses à nos interrogations. De nombreux documents ont également été mis à disposition des membres d'ADTERA.

Une rencontre avec le président de la CCMA a permis d'avoir quelques informations et de manifester notre intérêt vigilant et informé sur la question.

PLUi et HAIES

Dès octobre, ADTERA s'est attaché à comprendre les enjeux et le processus des PLUi en cours dans les territoires pour apporter une contribution pertinente et informée.

Nous avons participé et tenté d'intervenir dans les réunions publiques concernant les haies et leur recensement, sur les registres en mairies dans nos communes (Crennes, Villaines) et sur les consultations d'autres PLUi que celui de la CCMA, Lassay notamment.

Les discussions avec les commissaires enquêteurs, le chargé de mission PLUI de la CCMA, les contributions des associations comme Les amis de la Vaudelle, FE53, ou le collectif bocage 53 ainsi que les échanges de mails nous ont permis de réagir à cet événement important. D'autant que l'enjeu est fort pour nos territoires du nord Mayenne concerne les haies qui disparaissent avec les conséquences dont nous avons pris conscience.

Nos contributions s'alimentent de ces précieuses sources.

Seul PLUi non bouclé et valant SCOT, celui de la CCMA donnera encore lieu à des interventions d'ADTERA début 2020.



RESEAUX et COLLABORATIONS

- 1 - FE53 nous a fortement accompagnés dans la transformation en association déclarée.
Les amis de la Vaudelle, le collectif bocage 53 ont également contribué à notre construction
- 2 - Le collectif plein air qui comme nous lutte contre les élevages industriels nous apporte toujours sa compétence concernant le bien être animal, les réglementations et l'inscription dans le réseau européen. Nous avons pu ainsi être associés à des textes concernant la PAC en cours de rédaction.
- 3 - ADTERA est solidement inscrit dans un réseau qui dans diverses régions en France s'efforce de limiter l'expansion des élevages industriels et des méthaniseurs à visée industrielle et peu soucieux des sols et de l'eau particulièrement.

Ces réseaux ont permis d'intervenir à temps dans des actions : consultations publiques sur les pesticides, consultation des chambres d'agriculture sur les relations avec les agriculteurs, courriers aux gros de l'agroalimentaire, pétitions ou actions communes avec des ONG d'envergure.

EN 2020

- 1 - Suite du PLUI de la CCMA et vigilance sur les haies
- 2 - Veille sur le site de la Préfecture concernant les ICPE
- 3 - Méthanisation : suivi du projet sur Villaines mais aussi visites prévues de sites
- 4 - Interventions auprès des élus des communes où nous sommes présents sur les questions d'environnement : cuves de digestat liquide non couvertes, pesticides, eaux pluviales/haies par exemple. Rencontres avec les élus pour donner notre avis sur les projets liés à l'environnement.
- 5 - Et en fonction de nos forces : visites chez des agriculteurs « vertueux », d'installations industrielles, randonnées sur des chemins « choisis », le tout en collaboration avec d'autres associations proches
- 6 - Conférences (prévues en 2019 et repoussées) : qualité de l'air ou cycle du carbone dans le sol.



PFC (Vaiges)

LACTALIS

- Participation au CODERST – Titulaire : Daniel GRIVOT, suppléant : Roger GODEFROY



DECHETS

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Commission Déchets

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Déclinaison des services :

- Déchets ménagers et assimilés
- Transports urbains
- Piscine Aquabulle
- Très Haut Débit
- Eau et assainissement



METHANISATION & PESTICIDES

COLLECTIF CHARNIE AG 2020 FE53 RAPPORT D'ACTIVITE

CHAMMES

En 2020, le Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie a déposé dans plusieurs enquêtes publiques, notamment celle pour le PLUi des Coëvrons. Dans cette déposition, nous avons dénoncé fermement la passivité d'un grand nombre d'élus des Coëvrons face à la dégradation du bocage, refusant ainsi de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. En particulier il nous semblait inacceptable que les dirigeants de cette CC laissent leurs collègues libres de procéder aux inventaires des haies dans leurs communes. Nous avons bien apprécié que les trois commissaires enquêteurs, s'ils ont rendu un avis favorable pour le PLUi, l'ont assorti d'une ferme réserve concernant la préservation des haies. A savoir que « l'intégralité du linéaire de haies à enjeux « très fort » et « fort » devra faire l'objet d'une norme de protection ». Dans le même temps notre collègue Jean-Marc Lalloz, coordinateur du Collectif Bocage, adressait aux élus du département une lettre ouverte afin qu'ils décident enfin des mesures qui s'imposent. Pour ce qui le concerne, le Président de la CC des Coëvrons a fait savoir à JM Lalloz que sa lettre serait lue lors de prochaine réunion des maires de la CC. Intéressant donc de relever qu'une confluence d'interventions débouche sur un début d'action.

Par ailleurs le Collectif Charnie a participé aux premières réunions du Comité de suivi du méthaniseur de Sainte-Suzanne et Chammes dont la construction va débuter au printemps. Le Collectif a rappelé ses réserves quant à l'introduction de cultures énergétiques, en particulier le maïs, et de déchets des abattoirs susceptibles de contenir des éléments pathogènes, inacceptables pour des épandages car non neutralisables par une pasteurisation à 70°. Nous avons émis les mêmes réserves sur des projets de territoire côté Sarthe, à Loué et Conlie.

LA FE 53 DÉPASSE LES FRONTIÈRES

CHARCHIGNÉ

LIVRÉ-LA-TOUCHE

CHÂTEAU-GONTIER

MESLAY-DU-MAINE

BOURG-DES-COMPTES (35)

CONGRIER

VILLAINES-LA JUHEL

MARANS (49)



EAU ET POLLUTION



Suivi de la qualité de l'air :

4^e collège d'Air Pur Pays de la Loire (un administrateur)

Commission de l'eau (un administrateur)



ORGANISATION INTERNE



LA FE 53 BIEN VIVANTE

Site Internet !

Planète en fête

Lien avec d'autres départements

Bilan après 9 ans

Habilitation

Formation sur les sentinelles de l'environnement





➤ Rapport financier

par le trésorier de la FE 53



DEPENSE TOTALE 2019 : 2 618,30 €

Dépenses 2019			
<u>DATES</u>	<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>	<u>Chèque N°</u>
14/01/2019	Achats auto collants	40	3012583
24/01/2019	Achats Assemblée générale, cidre, jus de pomme	38,73	5949401
29/01/2019	Achats assemblée générale, eau ,gateaux gobelets	14,85	5949402
01/02/2019	Achats assemblée générale, 6 brioches	33	5949403
06/02/2019	Adhésion générations futures	50	5949404
13/03/2019	Adhésion Air Pays de la Loire	15	5949405
13/03/2019	Location salle AG Meslay du Maine	100	5949406
11/06/2019	prise en charge à 50% billet de train réunion FNE	49	5949407
12/06/2019	2 Carnets de timbres	21,12	5949408
26/07-2019	Location stand planète en fête, Civam Bio	90	5949409
25/10/2019	Adhésion 2019 France Nature Environnement	492	5949410
31/10/2019	Adhésion Ligue de L'Enseignement, salle réunions	124,6	5949411
10/11/2019	France Nature Environnement	40	5949412
31/12/2019	Remboursements dons kilométriques	1510	
	Total des Dépenses	2 618,30 €	

SOLDE ANNÉE 2019 :
+ 190,80 €

BILAN AU 31-12-2019 :

+ 5 054,34

Fédération pour l'Environnement en Mayenne (FE-53)

Bilan financier 2019

Report du solde 2018 :	4863,52
Recettes 2019 :	2809,12
Total	= 7672,64
Dépenses 2019 :	2618,30

Solde au 31 Décembre 2019 5054,34 €





CONFÉRENCE / DÉBAT

AGRICULTURE SANS PESTICIDES : QUELS ENJEUX ?



➤ 20 h 30 : Conférence



Merci de votre attention